



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 1^{ER} JUILLET 2020

Rapport n° CP 2020-220

**AMI FRET ET LOGISTIQUE : ATTRIBUTIONS DES AIDES -
SOUTIEN À LA CHAIRE LOGISTICS CITY - PROJET LAST MILE - CANAL SEINE-NORD EUROPE**

Amendement

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Décide de s'engager activement dans la mobilisation en faveur du maintien du train des primeurs Perpignan-Rungis, et à présenter régulièrement des points d'information, dès le mois de septembre 2020, sur le devenir de cette ligne aux élu.e.s régionaux membres de la commission des Transports. »

Exposé des motifs

S'ENGAGER CLAIREMENT POUR SAUVER LE TRAIN PERPIGNAN-RUNGIS : IL N'EST PAS TROP TARD

Après des promesses de remise en circulation pour novembre 2019, et malgré une immense mobilisation, le train de fret primeur Rungis-Perpignan est toujours à l'arrêt, depuis maintenant un an. Depuis lors, ce train est remplacé par des camions : une aberration écologique totale lorsqu'on sait que le ferroviaire émet 9 fois moins de Co2 et consomme 6 fois moins que la route.

Alors qu'il s'agit d'un enjeu écologique majeur, il n'est pas envisageable de renoncer. La casse du fret ferré doit impérativement cesser. Les mensonges du Gouvernement également.

Nombreux sont les élus, syndicats et associations qui restent mobilisés pour le rétablissement rapide de cette ligne fret ferré.

Néanmoins beaucoup de temps a été perdu. La presse a récemment indiqué que plusieurs wagons en état de fonctionnement étaient actuellement destinés à la destruction. Il y a urgence à agir pour la remise en service de cette ligne.

Cela aurait d'autant plus de sens alors que les acteurs du fret ferroviaire sont actuellement mobilisés au niveau national pour demander un soutien actif de l'État.

La Région, concernée au premier chef, doit se montrer déterminée sur ces enjeux et y prendre toute sa part, avec l'État, la SNCF, les collectivités et les associations mobilisées. Il importe également que l'exécutif régional informe clairement dès le mois de septembre prochain les élu.e.s régionaux de son implication et de l'avancement de ce dossier de premier ordre. Tel est l'objet de cet amendement.

Céline MALAISE
Présidente de groupe